

# Conditions de travail Santé au travail

## Définition de la santé au travail

Vos droits et les responsabilités de l'employeur : défendre ses conditions de travail, utiliser les registres SST, ...  
Les missions et fonctions de vos représentants (CHSCT)

**Face aux risques psycho-sociaux** : se protéger des prescriptions, de l'accroissement de la charge de travail, de l'intensification...

### Animé par :

**Renaud Rouffignac**, membre du Comité Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail Académique (CHSCTA)

**Alexandre Carret**, membre du Comités Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail Départemental 51 (CHSCTD)

### Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage et à déposer au chef d'établissement (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html>)

### ET

- Auprès du SNES par mail ([s3rei@snes.edu](mailto:s3rei@snes.edu)), téléphone (03.26.88.52.66 – du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30) ou directement sur notre site <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html> en **précisant si vous souhaitez ou non déjeuner au SNES (participation 8€)**

**VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE** ni récupération si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.

**Attention inscription : jauge limitée à 25 personnes**